

Raison sociale

Adresse

Code postal & Ville

Tél..... Courriel

Site internet

PERSONNES RÉFÉRENTES DANS VOTRE STRUCTURE

La ou les personnes référentes seront destinataires de l'ensemble de nos communications et invitations.

Madame/Monsieur
Fonction
Tél direct / portable
Courriel

J'adhère à la Technopole Quimper-Cornouaille pour l'année 2024 et
je joins le montant de ma cotisation, soit euros (voir tableau ci-dessous).

Chiffre d'affaires	Cotisation
Entreprise créée après le 1er janvier 2022	Gratuit
Chiffre d'affaires < 1,5 M€ ou Association	250 €
Chiffre d'affaires compris entre 1,5 M€ et 8 M€	500 €
Chiffre d'affaires compris entre 8 M€ et 15 M€	1 100 €
Chiffre d'affaires > 15 M€	2 200 €
Cotisation de soutien	3 800 €

La Technopole Quimper-Cornouaille n'est pas assujettie à la TVA

Merci d'établir votre chèque bancaire à l'ordre de Technopole Quimper-Cornouaille ou d'effectuer votre règlement par virement (IBAN : FR76 1290 6501 1305 0970 4500 191 – BIC : AGRIFRPP829)

Un reçu vous sera adressé à réception de votre règlement.

Date, signature et cachet de l'entreprise